

BARÈME D'HONORAIRES

HONORAIRES DE TRANSACTION @ ACHAT - VENTE*-**

Montant TTC dont T.V.A. 20 % incluse dans les prix de vente affichés

0 à 50000 €	5 000 €
50001€ à 75000€	7 000 €
75001€ à 100000€	9 500 €
100001€ à 200000€	9% (minimum de 9500€)
200001€ à 300000€	8% (minimum de 18000€)
300001€ à 400000€	7% (minimum de 24000€)
400001€ à 600000€	6% (minimum de 28000€)
A dela de 600000€	5% (minimum de 34000€)

HONORAIRES & LOCAUX COMMERCIAUX

Pour le droit au bail, fond de commerce ou pas de porte :

Sur la partie loyer : 30% HT du loyer annuel charges comprises

Sur le droit au bail, fond de commerce ou pas de porte : 10% du prix total de vente

Pour les murs commerciaux : De 0 à 150 000 € : 10%

De 150 001 à 400 000 € : 9% Au-delà de 400 001 € : 8%

HONORAIRES DE REDACTION D'ACTES & HABITATION

HONORAIRES LOCATAIRES

HONORAIRES PROPRIETAIRES

• Visite, Constitution du dossier, Signature du bail : 12€/m²

• Frais d'état des lieux : 3€/m²

• Un mois de loyer charges comprises

GESTION LOCATIVE

6% HT soit 7.2% TTC des loyers encaissés et charges Assurance loyers impayés : 2 % TTC du loyer charges comprises

Notre service d'administration de biens est géré par Laforêt NAG 38 rue des Martyrs 75009 paris

Dans le cadre de l'Offre Duo Achat-Vente jusqu'au 15 Novembre :

1/Le client signe un compromis de vente au plus tard le 15 Novembre 2020. L'agence a jusqu'au 15 Novembre pour faire un mandat de vente Favoriz au prix de l'estimation avec des honoraires réduits de 20% (commission à charge vendeur).

2/ Le mandat de vente est conclu au plus tard le 15 Novembre 2020 (au prix de l'estimation), le compromis de vente doit être signé au plus tard le 31 mars 2021 et l'agence peut proposer un remboursement de 20% des honoraires du mandat de vente (commission à la charge vendeur) lors de la signature notaire.

^{*} Les honoraires de transaction sont calculés sur le prix de vente frais d'agence inclus

^{**} honoraires de transaction à la charge du vendeur sauf stipulation expresse contraire prévue au mandat.